

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
EMMANUEL DESCHÊNES	1.1 Maire	20 123	9 186	8 189	4 095
SYLVIE BOLDUC	1.2 Conseiller	7 654	3 472		
DIANE TREMBLAY	1.3 Conseiller	7 604	3 472	52	26
EVELYNE TREMBLAY	1.4 Conseiller	7 604	3 472		
MARIO DESMEULES	1.5 Conseiller	6 337	2 893		
MICHEL CREVIER	1.6 Conseiller	7 604	3 472		
MATHIEU BOUCHARD	1.7 Conseiller	6 337	2 893		
LÉVIS PERRON	1.8 Conseiller	1 267	579		
EMMANUEL PILOTE	1.9 Conseiller	1 267	579		
	2	65 797	30 018	8 241	4 121

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (exemples : MRC, régie, organisme public de transport).